



Traduction automatique des expressions figées de l'arabe en français : étude comparée

Ali Sassane

Université 20 août 1955, Skikda, Algérie
EA 3224 CRIT Centre de recherche Lucien Tesnière
Université de Bourgogne Franche-Comté, France
a.sassane@univ-skikda.dz
<https://orcid.org/0009-0001-3701-7768>

Reçu le 06-05-2024 / Évalué le 20-06-2024 / Accepté le 10-09-2024

Résumé

L'étude du phénomène du figement dans les langues naturelles connaît un intérêt particulier ces dix dernières années. Toutefois, les traducteurs rencontrent des difficultés pour traduire les expressions figées d'une langue à l'autre. Sachant que le recours à l'outil informatique pour traduire les expressions figées est une innovation technique qui pourrait paraître une expérience heuristique. Dans ce papier, nous avons sélectionné un corpus de trente expressions figées en langue arabe qui ont un rapport avec le corps humain, ensuite nous les avons passées dans deux logiciels différents : *Google Translate* (GT) & *Microsoft Traduction* (MT), en vue de comparer leurs performances de traduction. Enfin, un traducteur expert a évalué l'annotation des résultats qui nous ont permis de poser les questions suivantes : La performance des deux logiciels est-elle semblable ? À quel niveau le traducteur expert pourrait-il intervenir ?

Mots-clés : expressions figées, traduction et linguistique, sens connotatif, protocole expérimental

الترجمة الآلية للتعبير الثابتة من العربية إلى الفرنسية : دراسة

مقارنة

ملخص

حظيت دراسة ظاهرة الثبات في اللغات الطبيعية باهتمام خاص خلال السنوات العشر الأخيرة. ومع ذلك، يواجه المترجمون صعوبات في ترجمة التعبير الثابتة من لغة إلى أخرى. مع العلم أن اللجوء إلى الحاسوب لترجمة التعبير الثابتة هو ابتكار تقني قد يبدو وكأنه تجربة استدلالية. في هذا الورقة البحثية، وقع اختيارنا على مدونة من ثلاثين تعبيراً ثابتاً باللغة العربية لها علاقة بجسم الإنسان، ثم قمنا بإدراجها في برنامجين مختلفين؛ وهما ترجمة غوغل (GT) وترجمة ميكروسوفت (MT)، وذلك بهدف مقارنة أداء الترجمة الخاص بهما. وأخيراً، قام مترجم خبير بتقييم شرح النتائج مما سمح لنا بطرح الأسئلة التالية : أ.1. هل أداء البرنامجين متشابه؟ ب.2. على أي مستوى يمكن للمترجم الخبير التدخل؟

الكلمات المفتاحية : التعبير الثابتة، الترجمة واللسانيات، المعنى الدلالي، البروتوكول التجريبي.

Automatic translation of frozen expressions from Arabic into French: a comparative study

Abstract

The study of the phenomenon of freezing in natural languages has gained particular interest over the last ten years. Sometimes, translators face difficulties in translating fixed expressions from one language to another. Knowing that the use of the computer tool to translate frozen expressions is a technical innovation which could seem like a heuristic experiment. In this paper, we selected a corpus of thirty frozen expressions in Arabic that have a relationship with the human body, then we ran them through two different software : Google Translate (GT) & Microsoft Translate (MT), in order to compare their translation performances. Finally, an expert translator evaluated the annotation of the results which allowed us to ask the following questions : 1. Is the performance of the two software similar ? 2. At what level could the expert translator intervene ?

Keywords: frozen expressions, translation and linguistics, connotative meaning, experimental protocol

Introduction

La traduction automatique des langues (TAL) a connu un essor fulgurant grâce à la programmation des réseaux de neurones artificiels, ainsi qu'au succès des logiciels de TA - gratuitement disponibles sur Internet - qui ont été à l'origine de deux sentiments opposés. D'une part, les technophobes (Eco, 1964), convaincus de l'immense distance entre la performance humaine et celle de l'ordinateur, et d'autre part, les technophiles qui rêvent d'une machine capable d'imiter les capacités humaines. Le cheminement de l'histoire de la traduction automatique a oscillé entre ces deux positions, à la fois, marquée par l'introduction de nouvelles technologies, surtout les corpus numériques et les techniques d'apprentissage de l'intelligence artificielle.

Chronologiquement, les premiers systèmes de traduction (TA) sont nés vers 1950. Ce modèle de traduction a été utilisé en tant que moyen de décryptage d'un code (Weaver, 1949). Cet outil traduit mot à mot grâce à un compilateur (Parser) qui permet l'identification des relations entre les mots de la langue source et ceux de la langue cible.

Pour ce faire, un dictionnaire monolingue, doté des informations morphosyntaxiques de la langue source, ainsi que d'un dictionnaire bilingue

permettait au système de trouver l'équivalent dans la langue cible. Or la traduction mot à mot est une tâche difficile pour la traduction des expressions figurées ou figées.

L'intérêt pour la grammaire a favorisé le développement de systèmes informatiques de deuxième génération à base de règles (*rule-based*). Ces systèmes s'appuient sur une conception théorique de la traduction qui consiste à analyser la représentation du signifié dans la langue source, ce qui permet de créer une représentation équivalente dans la langue cible, sachant que sur le plan technologique, ces règles sont créées à partir d'une série de règles morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Nonobstant, la capacité de ce système à traduire correctement les structures syntaxiques non parallèles entre deux langues reste insuffisante pour les raisons suivantes :

1. Impossibilité d'insérer dans une liste toutes les règles grammaticales d'une langue ;
2. L'interprétation correcte des ambiguïtés, tels que les termes homographes et polysémiques ne se ferait qu'à condition de prendre en considération le cotexte et le contexte.

À cet effet, durant les années 1980, apparurent les corpus de grande taille en format numérique qui a permis de créer des systèmes basés sur les corpus (*corpus-based*). Ce modèle dépend d'une grande quantité d'exemples corrects et alignés, qui sont identifiables grâce à des calculs statistiques. Ceci consiste à résoudre le problème du contexte. Néanmoins, cette tentative présente une limite : se basant sur des statistiques tirées d'exemples du corpus, le système n'est pas en mesure de traduire des expressions linguistiques inhabituelles ou poétiques.

Avec l'avènement de l'intelligence artificielle au début des années 2000, le système de TA est en mesure d'apprendre et d'améliorer ses performances grâce à des algorithmes entraînés sur des quantités énormes de données non structurées. C'est dans cet ordre chronologique que les réseaux de neurones artificiels apparaissent en 2014 : cette architecture entend imiter les réseaux biologiques des neurones du cerveau humain grâce à une organisation par niveaux qui interagissent entre eux à travers

des nœuds contenant des centres de connaissance. L'élaboration des données grâce aux réseaux de neurones artificiels permet de créer des modèles de connaissance qui s'améliorent sans cesse. Cette technologie est conçue sur des systèmes définis à base de connaissance (*knowledge-based*), qui s'emploie pour la traduction automatique neuronale (Neural Machine Translation – NMT).

C'est dans cet élan technologique que le moteur de recherche *Google* a lancé en 2016 son traducteur automatique neuronal et qu'en 2018, *Microsoft*, *Systran* et *Linguee* en ont fait de même.

Rappelons que la gratuité des outils de TA a changé l'interface des logiciels suggérant par exemple à l'utilisateur une traduction correcte ou lui permettant d'évaluer la traduction du moteur. Cette pratique ne provient pas d'une attitude philanthropique envers la connaissance, mais elle soutient le bénéfice de la compétence linguistique des utilisateurs qui, au fur et à mesure, deviennent des experts linguistiques bénévoles.

Encouragé par la réussite des nouveaux moteurs de traduction, nous avons voulu entreprendre une étude qui consiste à traduire automatiquement trente expressions figées. L'objectif scientifique de cette démarche vise à comparer la performance de deux logiciels *Google Translate* (GT) & *Microsoft Translate* (MT), grâce à un traducteur expert (voir méthodologie). Cette étude comparative affiche l'ambition de répondre aux interrogations suivantes :

1. La performance des deux logiciels est-elle semblable ?
2. À quel niveau le traducteur expert pourrait-il intervenir ?

1. Expressions figées

Les bases fondamentales de la communication verbale que chaque locuteur doit acquérir pour s'exprimer sont les composantes essentielles de sa langue, et des mots, simples, composés ou dérivés, ainsi que des blocs de mots fixes dont le sens est imprédictible, appelées communément expressions figées. Alain Rey (1998) a mis en évidence ce constat dans la préface de son dictionnaire :

Un lexique ne se définit pas seulement par des éléments minimaux, ni par des mots simples ou complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible.

Donc, que signifie une expression figée ? En général, une expression figée est une suite lexicale formée de façon particulière de plusieurs mots et qui s'écarte de la norme grammaticale ou lexicale habituelle telle que *prendre le taureau par les cornes* [= retrousser ses manches] ; [raqqat 3ida : mo Zaydine - زيد عظام رقت / les os de Zaïd sont affaiblis, [= Zaïd a vieilli].

En pratique, nul ne peut se passer de ces éléments nécessaires de la langue. Cependant, l'oubli de ces éléments perturbe tout apprentissage et toute description des langues naturelles. En effet, personne ne peut prétendre comprendre, ni parler le français ou l'arabe s'il n'est pas en mesure de coder et décoder les expressions figées liées à la culture et au génie de ces deux langues respectives.

En ce sens, les études linguistiques portant sur les expressions figées ne datent que de la fin du XIX^e siècle, à savoir, Saussure, Frei et d'autres linguistes contemporains, attirés par l'aspect irrégulier des expressions figées. Ainsi, Gross (1996 : 154) souligne que les expressions figées sont caractérisées par un figement sur le plan syntaxique ou sémantique :

[...] une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type. Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand il ne peut pas être déduit du sens des éléments composants.

L'étude des expressions figées est un moyen efficace pour décrire le fonctionnement des langues naturelles. En ce sens, Salah Mejri (2005) a caractérisé de cette manière ces deux dernières décennies :

[...] il est incontestable qu'actuellement le figement est devenu une dimension fondamentale dans la description des langues.

Cette importance est magistralement justifiée par Gross (1988), qui considère que les unités polylexicales de la langue dépassent très largement les unités monolexicales.

En dehors des sciences du langage, les expressions figées constituent un objet d'étude pour plusieurs domaines de recherches tels que la didactique de l'interculturel, la littérature, la traductologie et notamment la traduction automatique des expressions figées en langue arabe vers le français.

2. Traduction et linguistique

Aujourd'hui, la traduction est une discipline occupant une position importante au sein de toutes les sociétés modernes. Elle se situe au centre de la communication entre les cultures, les économies et les États. Selon Taber et Nida (1971), l'activité de traduction se définit comme : « La traduction consiste à reproduire dans la langue réceptrice le message de la langue source au moyen de l'équivalent le plus proche et le plus naturel, d'abord en ce qui concerne le sens, ensuite en ce qui concerne le style ».

De ce propos, on déduit que la traduction consiste à trouver l'équivalent le plus adéquat dans la langue cible, sur les plans sémantique et stylistique. Ce qui implique que le traducteur devrait se focaliser sur le sens et sur l'effet dans la mesure du possible.

Ce travail est susceptible de rendre la forme et le contenu du texte source, tout en s'inscrivant dès lors dans la *correspondance formelle* (Nida, 1969) ou bien rendre le style et l'effet au point de créer un dynamisme équivalent dans la langue cible qui interpellera le lecteur cible et la culture réceptrice, ce que Eugène Nida appelle « *l'équivalence dynamique* » (Nida, 1969).

Par ailleurs, le traducteur bilingue devrait non seulement maîtriser les deux langues mais il doit être doté d'une compétence double, linguistique et culturelle.

Rappelons que traducteurs et linguistes ont longtemps travaillé séparément et se sont ignorés mutuellement, malgré le fait que les deux disciplines interagissaient naturellement du fait que la langue est leur champ de prédilection. C'est George Mounin qui a préconisé le rapprochement de ces deux disciplines. Qualifiant l'ignorance de la linguistique pour la traduction par « le plus grand scandale de la linguistique contemporaine », il appelle en même temps les traducteurs à faire « une

réflexion linguistique » sur la traduction. L'objectif de Mounin était de donner de la légitimité à la traduction en l'imprégnant du caractère *scientifique* que requiert l'implication de la linguistique (Mounin, 1976 : 273). Cependant, certains traducteurs pensent que le chemin de la traduction vers la linguistique semble long et ardu. Tandis que certains d'entre eux se demandent s'il est nécessaire de parcourir ce chemin et « *faire de la linguistique* ».

Dans une optique plus optimiste, certains chercheurs jugent que les théories linguistiques, en général, reposeraient sur la théorie de la traduction comme principal facteur de communication et de médiation. Ainsi, deux mouvements contradictoires sont nés.

Le traducteur est curieux de savoir au sujet de la linguistique quelle est la place de la traduction dans la linguistique. Autrement dit, les linguistes les plus connus ont-ils abordé la traduction ? Pas la moindre, selon Mounin :

Aucun des linguistes qui sont à l'origine des tendances actuelles, dit-il, n'a consacré la moindre place à l'examen de cette opération....

S'inscrivant dans la même logique que celle de Mounin, examinons F. De Saussure qui, à la fin de son *Cours de linguistique générale*, mentionne que :

La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.

Mais n'oublions pas qu'il a fait une référence indirecte à la traduction dans le cadre de sa discussion sur la syntaxe :

Une langue, dit-il, exprime quelquefois la succession des termes par une idée qu'une autre rendra par un ou plusieurs termes concrets.

Par ailleurs, un autre éminent linguiste français a ouvertement parlé de traduction, ainsi, A. Martinet qui ne lui a consacré qu'une page, pour souligner :

Les dangers auxquels nous expose la nécessité, pour comprendre une autre langue, de traduire chaque énoncé dans la nôtre, c'est-à-dire de réarticuler l'expérience étrangère selon le modèle qui nous est familier.

Dans ce sens, la reconnaissance de la traduction ne se fit plus longtemps attendre grâce à J. Darbelnet qui envisage la traduction comme une discipline distincte à laquelle on devrait accorder « une inscription normale

dans le cadre de la linguistique », et propose, avec J. P. Vinay, une analyse comparative concrète des problèmes de transfert en traduction dans leur ouvrage « Stylistique comparée du Français et de l'Anglais » (1958). En outre, il considère l'écrit de Mounin (*Linguistique et Traduction*) comme l'exhortation des traducteurs à la « réflexion théorique » (linguistique), et des linguistes à se pencher sur les problèmes que la traduction pose à la linguistique. En effet, d'un point de vue traductologique, cet ouvrage ne contient que des généralités.

Quant à son ouvrage, *Problèmes théoriques de la traduction*, Ladamir lui asséna un jugement sévère qui a souligné que Mounin « a traité des problèmes théoriques de la traduction dans l'esprit de ce qui mériterait de s'appeler un "cours de linguistique générale" didactique sans jamais rien qui ressemble à la moindre référence à la pratique de la traduction ». Cependant, George Mounin a su cerner, par un inventaire riche, maintes problématiques de traduction liées aux faits linguistiques comme la connotation, la dénotation, la vision du monde, les universaux, l'interdisciplinarité et l'intraduisibilité.

Ce qu'Anne-Marie Houdebine-Gravaud a démontré à travers une vision moderniste de la contribution de Georges Mounin au questionnement des théories linguistiques de la traduction dans son étude.

De plus, Louis Hjelmslev, s'il n'ignore pas totalement la traduction, ses préoccupations sont ailleurs. Dans *Le Langage*, Hjelmslev ne dit rien qui intéresse vraiment le traducteur, et dans *Prolégomènes à une théorie linguistique*, il expose uniquement une méthodologie (empiriciste) en matière linguistique que Firth appellera « *philosophie linguistique* ».

Ensuite, c'est autour du Cercle de Prague, réputé pour ses travaux sur la phonologie. Ainsi, Roman Jakobson est l'un des rares linguistes à s'intéresser spécialement à la traduction qui l'a abordée sous trois angles différents : linguistique, anthropologique et de communication. Dans *Essais de Linguistique générale*, Jakobson a présenté trois livres, à savoir : *Le langage commun des linguistes et des anthropologues*, *Aspects linguistiques de la traduction* et *Linguistique et théorie de la communication*, dans lesquels il traite des problèmes de bilinguisme et de traduction.

Quant à l'école transformationnelle générative, quoique ses recherches soient étroitement liées aux besoins de la traduction, il s'agit

essentiellement de la traduction mécanique qui demeure éloignée des préoccupations du traducteur ordinaire. Donc, la traduction est exclue d'une telle grammaire.

Rappelons également que la revue de la littérature susmentionnée est certainement loin d'être exhaustive, mais elle nous permet de tirer certaines conclusions :

1. Les linguistes contemporains ne s'intéressent vraiment pas à la traduction ;
2. Le sens est au centre des préoccupations du traducteur, or, jusqu'à récemment, la linguistique contemporaine a délaissé la sémantique pour s'occuper surtout de morphologie et de taxonomie ;
3. Le traducteur s'intéresse essentiellement à la grammaire prescriptive (normative), or le linguiste contemporain s'intéresse essentiellement à la grammaire descriptive (théorique).

Ce qui implique que le traducteur paraît vouloir travailler loin de la linguistique contemporaine. Toutefois, cette conclusion n'est pas tout à fait correcte puisque l'analyse de nos résultats pourrait en décider autrement (voir résultat et analyse).

3. Sens connotatif

Étymologiquement parlant, le concept de connotation est emprunté à deux disciplines, la logique et la philosophie. Mais, c'est grâce à Bloomfield que ce terme fut introduit en linguistique. Ainsi, les grammairiens de Port-Royal lui ont donné le synonyme « *d'idées accessoires* » :

Il arrive souvent qu'un mot, outre l'idée principale qu'on regarde comme la signification propre de ce mot, excite plusieurs autres idées qu'on peut appeler accessoires, auxquelles on ne prend pas garde, quoique l'esprit en reçoive l'impression.

En somme, la connotation désigne le plus souvent aujourd'hui : tous les effets de sens indirects, seconds, périphériques, implicites, additionnels, subjectifs, [...].

Aujourd'hui, la transdisciplinarité des sciences humaines et sociales exige le partage de concepts qui jadis étaient réservés à d'autres disciplines. Ainsi parlons-nous de « connotations culturelles » en didactique des langues, en anthropologie, en ethnographie et surtout en traduction où le traducteur est un « passeur » de mots, c'est aussi un « passeur » de culture (Cordonnier). Cependant, la culture n'est pas dans les dénotations, mais dans les connotations (Martinet).

Pour ce faire, nous allons tirer du corpus la traduction de quelques expressions figées de la langue arabe en français, afin d'y voir comment est exprimé le sens connoté dans la langue d'arrivée (en français). Ainsi soient les exemples suivants :

1. [زيد غراب طار]. Traduction. **1a.** [Le corbeau de Zayd a volé]. = **1b.** Zayd a vieilli. (Zayd a perdu sa jeunesse).

Selon la traduction en français de l'exemple (1a), on comprend littéralement que [le corbeau de Zayd a volé], qui signifie [Zayd a perdu son corbeau]. Mais pour dévoiler la connotation culturelle, prenant la spécificité du lexème « corbeau » à la couleur « noire », qui s'associe avec la couleur des cheveux de « Zayd », le trait sémantique qu'ils partagent est la couleur « noir », sachant que « le corbeau de Zayd a volé ». Ceci signifie que « Zayd a perdu la couleur noire de ses cheveux ». Donc, « les cheveux de Zayd sont devenus tous blancs ». Autrement dit, « Zayd a beaucoup vieilli ». En effet, au sens anthropologico-culturel arabe, « le corbeau ne manifeste pas les signes de la vieillesse ». Ceci se dit également d'une personne qui est restée jeune malgré son âge.

En outre, le lexème corbeau est fort employé dans la culture arabe à des fins communicatives et idiomatiques telle que l'expression, عندما يشيب الغراب, littéralement : *quand le corbeau vieillira*. Or le concept de vieillesse s'apparente généralement à la perte de la couleur noire des cheveux et par analogie les plumes du corbeau ne s'appliquent pas « au sens dénotatif » à l'oiseau. Ce qui implique l'impossibilité qu'une chose arrive.

Enfin, le Français emploie dans ce cas d'autres expressions figées liées à la culture et au génie de la langue, à savoir « *quand les poules auront des dents* » ou « *renvoyer aux calendes grecques* ». Le corbeau, dans la culture

arabe, notamment la couleur noire, connoterait entre autres deuil et mauvaise augure.

2. [هند وجه زيد اخذ]. Traduction. **2*a**. [Zayd a pris le visage de Hind]. = **2b**. Zayd a défloré Hind. (gâter la virginité de, faire perdre la virginité de).

Le sens obtenu de la traduction en français de l'exemple (2a) est ambigu puisqu'on ne comprend pas comment « Zayd a pu prendre le visage de Hind ». Or, les êtres humains manifestent leurs états d'âme à travers leur visage. Ainsi, celui ou celle qui « s'est fait prendre le visage » ou « perdre la face devant [...] », signifie qu'elle/il « n'a plus de visage comme avant » parce qu'il est entaché par le déshonneur. Donc, « Hind » n'a plus de visage car, « Zayd » le lui a pris (elle est déshonorée par Zayd). En termes de dynamisme de l'équivalence, le visage ou la face est la partie du corps de l'être humain la plus expressive, c'est-à-dire le siège de l'honneur/du déshonneur. Or, dans la tradition culturelle orale arabe, les Arabes lui accordent l'expression figée ماء الوجه, littéralement *l'eau du visage*, source d'épanouissement. Perdre cette eau est synonyme de déshonneur, ce qui, selon un dynamisme d'équivalence, donnerait en français *sauver la face*, ou *le regain de l'honneur*.

3. [ابيه عين من زيد سقط]. Traduction. **3a**. [Zayd est tombé de l'œil de son père]. **3b**. = Zayd a perdu l'estime de son père. (Zayd a perdu la considération de son père).

Le sens de la traduction en français de l'exemple (3a) est transparent néanmoins ; le sens implicite nécessite une interprétation culturelle. En effet, dans la culture arabe, quand on a de l'affect ou de l'admiration pour quelqu'un, on lui dit : « vous êtes dans mes yeux », « vous êtes mes yeux » ou « *la prunelle de mes yeux* », قرّة العين, par conséquent, si la même personne commettait un impaire, on lui dirait : « vous êtes tombé de mon œil », ce qui signifie qu'on a plus d'estime pour cette personne comme avant, dont l'équivalent dynamique en français serait « *tomber en disgrâce* ».

4. [الثوب بيضاء هند]. Traduction. **4a**. [La robe de Hind est blanche]. **4b**. = ; (Hind est pure).

D'emblée, la lecture de la traduction de l'exemple (4a) est sujette au sens polysémique. D'abord, « la robe de Hind est blanche », signifie littéralement qu'elle est propre. Or, étant donné le contexte de l'étude, une analyse

sémiotique de la couleur « blanche » s'impose. En effet, la « blancheur » connote d'une part, la pureté de l'âme, l'intégrité et l'honnêteté, d'autre part, la pureté du corps ou la « chasteté ». Enfin, ceci signifie qu'elle est en deuil (la religion musulmane).

À travers ces exemples non exhaustifs se confirme la nécessité de l'intervention du linguiste « expert » pour déceler le sens des expressions figées, ainsi que, l'explication des connotations culturelles, face auxquelles la machine traductrice demeure inopérante.

4. Méthodologie

D'abord, nous avons constitué une base de données de trente expressions figées en langue arabe décrivant le corps humain. Ensuite, nous avons sélectionné deux logiciels de traduction automatique (GT) & (MT), à base d'intelligence artificielle (*Deep Learning*). Puis, nous avons traduit l'une après l'autre toutes les expressions figées en français. Après, nous avons procédé à la collecte des résultats de chaque logiciel. Enfin, nous avons présenté les résultats à un traducteur expert pour vérifier l'exactitude et les annoter manuellement, à travers une échelle de pourcentage allant de (0 % à 100 %).

5. Résultats et analyse

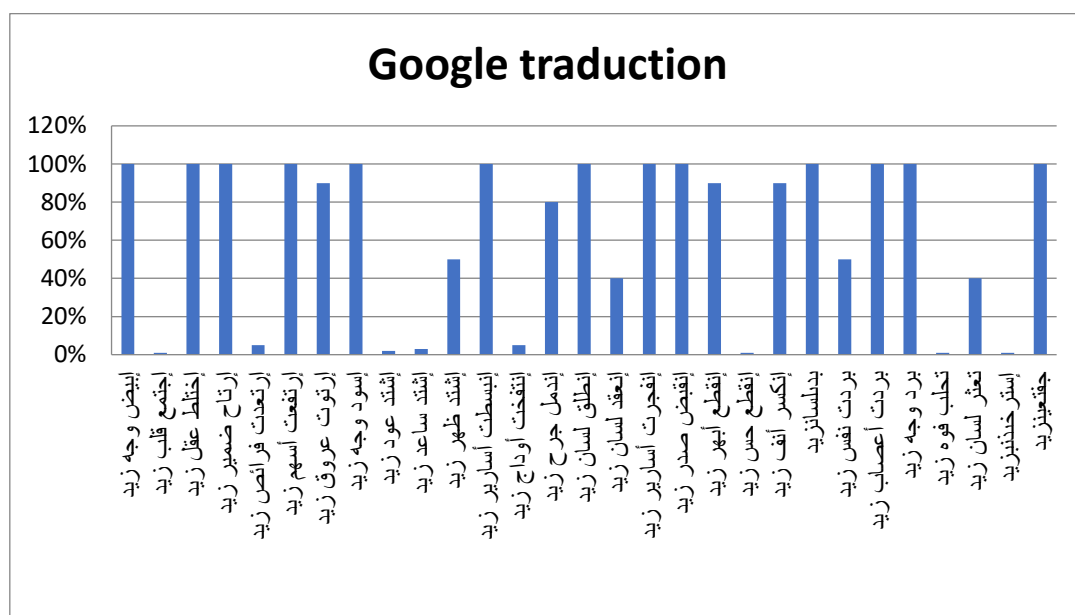
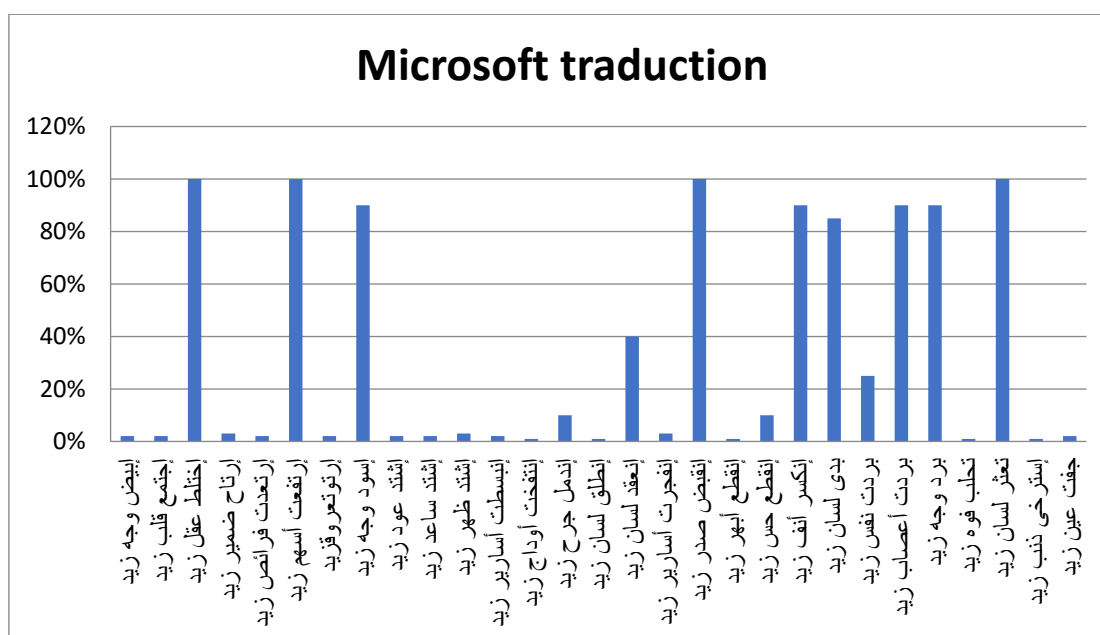


Figure1 : Résultat du logiciel Google Traduction.

Figure 2 : Résultat du logiciel *Microsoft Traduction*

Les résultats obtenus nous permettent d'entreprendre une étude comparative entre les logiciels de traduction : *Google Traduction* (GT) et *Microsoft traduction* (MT). Cette étude consiste à démontrer quel est le logiciel le plus performant. Dans ce sens, d'autres questions subsidiaires pourraient être suggérées, à savoir :

- Ces traductions sont-elles toujours équivalentes d'une langue à l'autre ?

- À quels niveaux la qualité de la traduction est-elle plus compromise ?

- Apporter des éléments de réponse à une question d'envergure nécessite une analyse à deux niveaux. Un niveau réservé à une analyse statistique et l'autre à une analyse strictement linguistique.

La réponse à cette série de questions nécessite la revue des résultats de (GT). Ainsi, sur un nombre de 30 expressions figées de la langue arabe traduites en français. Le (GT) a réalisé 15 traductions correctes à 100 % ; c'est-à-dire un score de 50 %. Tandis que (MT), sur un total de 30 expressions figées, il n'a seulement obtenu que 04 traductions correctes à 100 % ; ce qui signifie un faible pourcentage de 1.2 %.

Ensuite, les résultats du (GT) et (MT) pourraient être répartis en trois catégories (voir figure 3).

GT		MT	
Très bonnes réponses	50 %	Très bonnes réponses	4 %
Bonnes réponses	1.8 %	Bonnes réponses	1.5 %
Mauvaises réponses	2.4 %	Mauvaises réponses	6 %

Figure 3 : Analyse comparée entre GT & MT

Ces résultats statistiques démontrent qu'en matière de traduction, le logiciel (GT) est largement plus performant que le logiciel (MT).

Nonobstant, au niveau linguistique, les machines de traduction (GT & MT) affichent la même faiblesse, notamment, devant les verbes polysémiques, par exemple : [زيد قلب إجتمع] Traduit en français [Le coeur de Zayd rassemblé] ; [زيد ضمير إرتاح] Traduit en français [détendre la conscience de Zayd] ; [زيد لسان إنطلق] Traduit en français [Nous libérons la langue de Zayd].

Ceci s'explique par le fait que le verbe [إجتمع] signifie littéralement [rassembler]. Or, le sens caché de l'expression est [le coeur de Zayd est inébranlable]. Ce qui veut dire [constant, ferme].

De plus, le verbe [إرتاح] signifie littéralement [se détendre, se relaxer, soulager], mais le sens véhiculé littéralement, à travers l'actualisateur [ضمير = remord] pour le verbe [إرتاح = se détendre], signifie [Zayd a la conscience tranquille]. La confusion est due à l'ambivalence du mot [ضمير / remord], signifiant à la fois [regret, repentir, conscience].

En outre, le sens littéral du verbe [إنطلق] signifie [démarrer « quelque chose », déclencher], tandis qu'il s'agit ici de l'organe du corps [la langue]. Donc, l'association du verbe [إنطلق = démarrer] nous laisse penser à la « parole en situation particulière » qui se déclenche soudainement chez quelqu'un (un enfant en bas âge, une personne indiscrete, un trouble de la parole, etc.), qui signifie [Zayd s'exprime librement].

Ces analyses nous ont démontré qu'il est difficile de trouver les mêmes équivalents, de sens devant les verbes polysémiques, car le même verbe ne pourrait pas avoir les mêmes prédicats d'une langue à l'autre.

Cette conclusion ouvre directement la voie à la dernière question précédemment posée. Nous allons démontrer que le fonctionnement des unités lexicales de la langue arabe (VSO) et de celles du français SVO) sont à l'origine de traductions compromises, et parfois aberrantes. Ainsi, soit les exemples suivants :

5. [اشتد عود زيد] **Traduit en français** [Le retour de Zayd s'est intensifié].

Dans cet exemple, le mot pivot est “عود” qui signifie en arabe [allumette, cure-dent, cheval pur-sang arabe], traduit littéralement par le mot « retour », qui paraît complètement aberrant devant le verbe « intensifier », puisque, l’auteur de l’expression décrit le physique de « Zayd », et qui veut dire littéralement [Zayd a le physique robuste], et implicitement signifie que [Zayd a pris des forces]. Ceci n’est qu’une comparaison dans la culture arabe qui met en valeur le cheval et les prouesses des chevaliers ; on dit de quelqu’un qu’il est fort comme un عود = cheval.

6. [زيد فرائص ارتعدت] **Traduit en français** [Les tablettes de Zayd tremblaient].

La traduction de cette expression figée est littéralement incompréhensible, à cause du mot “فرائص” que les moteurs de traduction n’ont pas pu interpréter correctement. Ainsi, il est tantôt assimilé aux « tablettes », tantôt aux « disques », sachant que les deux interprétations sont incongrues. Il s’agit de la description physiologique d’une partie du corps humain, c’est-à-dire « les côtes de Zayd qui tremblaient ».

C’est, de manière implicite, à cause d’un facteur externe que « Zayd » a eu un effet physique, que « Zayd » a eu très peur ; l’équivalent en français est « avoir une peur bleue ».

La traduction ratée du mot “عود” a fait glisser ce dernier de la catégorie des noms communs (animaux) dans celle des noms communs des (choses). De même, l’ambiguïté sémantique des mots appartenant à la langue source, ainsi que leurs implications idiomatiques, induisent inéluctablement en erreur la machine traductrice.

Conclusion

En somme, ce travail de recherche aura servi comme une expérience holistique, à travers laquelle nous avons pu comparer l’efficacité de deux machines de traduction (GT & MT). Cette expérience a largement démontré la performance de (GT) par rapport à (MT). Sachant que les traductions incongrues ont été complétées et améliorées par des analyses linguistiques, afin de décrypter les connotations culturelles, ainsi que le fonctionnement

des unités lexicales d'une langue à l'autre, où, la polysémie résiste inlassablement aux processus des machines de traduction. Le défi est de taille pour les ingénieurs qui veulent encore développer les capacités d'apprentissage de ces machines. Toutefois, nous restons modestes face à ces résultats mais attentifs au développement des nouvelles technologies, surtout les réseaux de neurones artificiels (IA). Mais en attendant, nous comptons élargir notre base de données, en prenant un corpus en langue arabe dont les expressions figées seraient présentées en diacritique.

Bibliographie

- Dubois, P. *Connotation. Encyclopædia Universalis*.
[En ligne] : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/connotation/> [consulté le 23 mars 2024].
- Chomsky, N. 1971. *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil.
- Chomsky, N. 1969. *Structures syntaxiques*. Paris : Seuil.
- Chomsky, N. 1968. *La pensée et le langage*. Paris : Payot.
- Firth, J.R. 1968. The Tongues of ten and Speech. London: Oxford University Press, (1930/37), p. 88.
- Gross, M. 1988. *Sur les phrases figées complexes du français, Langue française*, n° 77, p. 47-70.
- Hjelmslev, L. 1971. *Essais linguistiques*. Paris : Éditions de Minuit.
- Hjelmslev, L. 1971. *Prolégomènes à une théorie du langage* : Paris : Éditions de Minuit.
- Ladmiral, J.R. 1979. *Traduire. Théorèmes pour la traduction*. Paris : Payot.
- Mejri, S. 2013. « Figement et défigement : problématique théorique ». *Pratiques*, n°159-160, p. 79-97.
- Mejri, S. 2009. « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique ». [En ligne] : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617431/document> [consulté le 01 mai 2024].
- Mejri, S. 2005. « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement ». *Linx*, n° 53, p. 183-196. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/linx/283> [consulté le 01 mai 2024].
- Martinet, A. 1972. *De la théorie linguistique à l'enseignement des langues*. Paris : PUF.
- Martinet, A. 1970. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.

- Mounin, G. 1976. *Linguistique et traduction*. Bruxelles : Dessart et Mardaga.
- Nida, E., Taber, C. 1974. *The Theory and Practice of Translation*. Leiden. Netherlands: E. J. Brill.
- Nida, E-A. 1964. *Toward a science of translating: with special reference to principles and procedures involved in Bible translating*. Brill Archive.
- Rey, A., Chantreau, S. 1997. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Les usuels du Robert.
- Saussure, F. 1975. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Sapir, E. 1971. *Language*. London : Rupert Hart-Davis.
- Sapir, E. 1968. *Linguistique* : Paris, Éditions de Minuit.
- Thien, T. 1983. « Linguistique et traduction : propos de traducteur ». *Meta*, 28(2). [En ligne]: <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1983-v28-n2-meta300/004474ar/> [consulté le 01 mai 2024].
- Taber, C.R., Nida, E.A. 1971. *La traduction : théorie et méthode*. Londres : Alliance biblique universelle.
- Taber, C-R. 1972. « Traduire le sens, traduire le style ». *Langages*, 7^e année, n° 28. *La traduction*. p. 55-63.
- Vinay, J.P., Darbelnet J. 1975. *Stylistique comparée de l'anglais et du français*. Montréal: Beauchemin (1958). Ce livre a comme sous-titre : *la méthode de traduction*.
- Whorf, B-L. 1976. *Language, Thought, and Reality*, Cambridge, Mass. MIT Press.



© Synergies Algérie, n° 32, Année 2024.
Revue du GERFLINT
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42690100x>
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :
<https://gerflint.fr/>
<https://gerflint.fr/synergies-algerie>

